



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-061

Le 1^{er} Adjoint au Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Ferme Saint Jean représentée par Mme Magali THOMAS pour réaliser des travaux d'élargissement sur la route de Fermanville (anciennement chasse de Saint Jean), à VICQ SUR MER du 23 au 28 décembre 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

ARRÊTÉ

Article 1 – La Ferme Saint Jean est autorisée à intervenir sur le chemin communal, route de Fermanville, à VICQ SUR MER pour réaliser des travaux d'élargissement du 23 au 28 décembre 2024.

La route sera barrée à la circulation et une déviation sera mise en place.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de la commune de Vicq sur mer.

Article 3 – Le responsable de la Ferme Saint Jean et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 12 décembre 2024

Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Dominique HAUCHECORNE

